



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-22-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Affichage : 16/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



=====

DELIBERATION N°22.06.2020

OBJET : FINANCES COMMUNALES - Procédure des Autorisations d'Engagements et Crédits de Paiement (AE/CP) – Modification des CP existants.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Selon les articles L.2311-3 II du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune a adopté, par délibération n°03.03.2012 du 22 mars 2012, le dispositif des Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement (AE /CP).

Je vous rappelle que les Autorisations d'Engagement constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses de fonctionnement résultant de convention, sans limitation de durée, et peuvent être révisées. Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des Autorisations d'Engagement correspondantes.

A ce jour, une Autorisation d'Engagement est ouverte, il s'agit de l'Atlas de Biodiversité Communal. Le montant total de l'autorisation en cours s'élève à 53 500 €.

Au budget primitif, il convient d'inscrire les Crédits de Paiement nécessaires à la poursuite du projet pour l'exercice 2020 :

CODE AE	Autorisation d'engagement	Montant de l'AE	Révision BP 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2019)	CP 2019 ouverts au titre de l'exercice 2019 et reste à financer pour les exercices suivants			
						Reports	BP 2020	BS 2020	2021
AE 2018 01	Atlas de biodiversité communal	53 500		53 500	18 340,98	28 959,02	2 000		4 200

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°03.03.2012 du 22 mars 2012,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE les modifications de l'Autorisation d'Engagement telles que présentées par Monsieur le Maire.

Le Maire,

 André MOLINO

